

Langueux - Trégueux - Yffiniac - Hillion

Hillion

Relais habitat 22 a remis ses Trophées de l'habitat

Entretien

Pierrette Vincent, chargée de communication de Relais habitat 22 (RH22).

Relais habitat 22, c'est quoi ?

C'est une association. Depuis 2004, elle développe dans le département, un concept de partenariat dynamique entre les principaux acteurs de l'habitat. Nous souhaitons promouvoir des actions nouvelles et fédérer les acteurs de l'habitat, qui sont souvent très différents. Notre association est unique en Côtes-d'Armor. Avec cette première remise des Trophées de l'habitat, nous sortons de la discrétion !

À quoi correspondent ces Trophées de l'habitat ?

Cette opération veut surtout être une action solidaire et innovante. En cette période de crise, RH22 souhaite zoomer sur le logement conventionné, c'est-à-dire qui permet au locataire d'avoir l'allocation pour le logement



La soirée, mardi, à l'espace Palante, a été enrichie d'une table ronde, avec l'intervention de Patrick Doutréigne, délégué général de la Fondation Abbé Pierre (à droite ici en compagnie de Gérard Lefort, président de Relais Habitat 22).

(APL). Les critères pour ces Trophées de l'Habitat sont la qualité dans l'habitat et l'économie d'énergie. On a

tendance à oublier que le budget habitat est le plus important pour les foyers !

Qui concernent-ils ?

Les Trophées de l'habitat sont organisés pour deux catégories de professionnels : les entreprises du bâtiment ou groupement d'entreprises pour des projets innovants et de développement durable, et les maîtres d'œuvre et d'ouvrage pour la qualité de l'habitat dans le logement conventionné. Pour les premiers, c'est l'esprit d'initiative qui est valorisé, mais aussi la qualité d'exécution et l'implication ; pour les seconds, les éléments distinctifs portent sur l'implantation, la conception architecturale, les équipements, le niveau des loyers et des charges.

Quelles sont les récompenses ?

Grâce à des partenaires impliqués et solidaires, 14 000 € de prix récompensent les lauréats des Trophées. Mais cette opération est surtout un bel éclairage sur les entreprises et les maîtres d'ouvrage du 22 !

Lire la liste des lauréats en page 8.

Quand la maison se chauffe toute seule

Les Trophées de l'habitat encouragent les actions envers un habitat de qualité, durable et pour tous. Un exemple avec l'un des lauréats, l'entreprise Richeux-Le Tohic, de Fréhel : « Notre démarche c'est aussi aider les gens et éveiller les consciences, explique Dany Le Tohic, quand on construit une maison, si on fait le bon choix, on peut économiser 30 000 € de chauffage sur 15 ans. »

Pour cela il y a trois nécessités : l'isolation renforcée, l'étanchéité à l'air et la ventilation double flux, avec laquelle on ne perd qu'un seul degré. L'application donne : sur les murs, deux couches d'isolation (32 cm de fibres de bois posées en couches

croisées) ; au plafond, des plaques de plâtre renforcées avec 46 cm de ouate cellulosique ; aux fenêtres, un triple vitrage.

Un panneau solaire est nécessaire pour chauffer l'eau. « Le taux de perte est si bas qu'il suffit de la chaleur des habitants et de l'électroménager pour chauffer la maison. Un petit poêle à bois viendra en plus, mais seulement si la température extérieure est inférieure à 0 ° ! »

L'entreprise de Dany Le Tohic a reçu un trophée de l'habitat pour la conception d'une maison dont le volume de déperdition de chaleur équivaut à celui d'une carte de crédit.



Côtes-d'Armor

Ouest-France
Jeudi 18 novembre 2010

Les lauréats des Trophées de l'habitat

Mardi, l'association Relais Habitat 22 (RH22) a organisé les Trophées de l'habitat à Hillion. Les résultats.

Catégorie « entreprises », pour des projets innovants et de développement durable : 1. Ty Coat Constructions Bois, Plestin-les-Grèves (maison écologique en bois sur technopieux) ; 2. Entreprise Richeux-Le Tohic, Fréhel (maison de plain-pied en bois, basse consommation) ; 3. Entreprise Le Bras

Constructions, Ploumagoar (maison avec un procédé de maçonnerie isolante).

Catégorie « Maître d'œuvre et d'ouvrage » pour la qualité de l'habitat dans le logement conventionné : 1. SA d'HLM Armorique habitat (opération en locatif social située à Loudéac) ; 2. PACT HD 22 (opération en locatif social située à Plélauff) ; 3. Terre et baie habitat (opération en locatif social située à Saint-Brieuc).



Les lauréats. Présidée par Gérard Lefort, l'association RH22 « développe un concept de partenariat dynamique entre les principaux acteurs de l'habitat ».